

# Portrait d'Alexis Richard

## Lieutenant de gendarmerie et Chevalier de la Légion d'Honneur

### Sa situation familiale

Alexis Eugène Richard est né le 13 octobre 1872 au village de Charassé à Montamisé, son père Louis Richard est cultivateur, sa mère Marie Léontine Meignien est couturière. Ses parents se sont mariés le 10 avril 1866 à Montreuil-Bonnin d'où est originaire sa mère, le père étant natif de Montamisé.

Il va exercer la profession d'employé de commerce, passer le conseil de révision du canton de St Georges, il est déclaré bon pour le service, classe 1892, bureau de recrutement de Châtelleraut, registre matricule n°634 et part faire son service militaire. Une nouvelle vie va commencer pour lui...

### Sa situation militaire

Il est affecté le 14 novembre 1893, au 9° Escadron du Train des Equipages à Châteauroux.

« L'arme est relativement récente dans l'histoire militaire de la France. Son créateur est Napoléon 1er qui, alors campé en Prusse orientale, décide de mettre en place, le 26 mars 1807, un Train des Equipages militaires, une unité de soldats se déplaçant en chariots tirés par des chevaux. »

Il organisait ainsi le soutien de ses armées avec ses propres troupes, abandonnant l'emploi d'entreprises réquisitionnées ou soumissionnaires.

« Le train tire son nom d'une abréviation T.R.A.I.N : Transport Régimentaire des Armées Impériales de Napoléon. »

Les escadrons du train des équipages ont un rôle primordial de soutien logistique : ravitaillement, transport de troupes et matériels, évacuation des blessés etc. Ils sont composés à cette époque de compagnies hippomobiles, le cheval est roi...

Le soldat de 2° classe Richard est sans aucun doute un bon élément, car il va gravir assez rapidement les échelons de la hiérarchie : Brigadier le 26 mai 1894, Maréchal des Logis le 6 octobre 1895.

Son service se termine, le 22 septembre 1896 il est envoyé en congé en attendant son passage dans la réserve de l'armée d'active qui se fait le 1er novembre 1896.

Que s'est-il passé ? Nostalgie de la vie militaire, des chevaux ? Toujours est-il qu'il se rengage pour 5 ans le 5 novembre 1897, au titre du 9° escadron du train des équipages en tant que Maréchal des Logis.

Puis il va s'engager dans la gendarmerie ; il est nommé gendarme à cheval (par décision ministérielle du 11 août 1899) à la 2° compagnie de la 15° Légion ter de gendarmerie, il arrive à la compagnie, située en Corse, le 2 septembre 1899. Nommé gendarme à cheval à la 15° Légion ter le 1 janvier 1903, Brigadier à cheval le 20 janvier 1905, Maréchal des Logis à cheval le 20 février 1908, Maréchal des Logis chef à cheval le 10 mars 1911.

La guerre arrive, il est envoyé dans la zone des armées le 19 avril 1916 (Prévôté aux armées), puis évacué à l'intérieur le 26 janvier 1917. Nommé Sous-lieutenant par décret du 17 août 1917 pour prendre rang au 8 juillet 1917.

Il est affecté à la brigade de gendarmerie de Santa Maria Siché en Corse (chef-lieu de canton dans la montagne à environ 33 kms d'Ajaccio). Nommé Lieutenant le 8 juillet 1919, il va passer ensuite à la 15° Légion bis de gendarmerie le 9 octobre 1921.

## **Sa carrière en Corse**

Il va faire une longue carrière militaire dans « l'île de beauté » de 1899 à 1914, puis à nouveau en 1917... il va acquérir une solide connaissance du terrain, de la montagne et du maquis...

Il va se marier le 27 mars 1900 à Ajaccio, avec Marie Elisabeth Ferracci, celle-ci est la fille de Charles Ferracci, gendarme à Ajaccio, et de Ange Marie Salvini.

Il va se distinguer par plusieurs actions d'éclats qui lui vaudront des citations à l'ordre de la Légion de gendarmerie :

Le 5 octobre 1902, il se trouve à Omessa (environ 13 kms de Corte). Citation du 15 novembre 1902 : « dans un incendie qui aurait détruit sans son intervention une briqueterie d'Omessa, a amené des secours, a escaladé la toiture, est resté près d'une heure sur une poutre au-dessus du brasier au risque d'y être précipité, sans qu'on pût l'en tirer, a reçu pour ce fait une mention honorable ».

Le 10 août 1918, il est à nouveau cité à l'ordre de la 15<sup>e</sup> Légion (il se trouve alors à la brigade de Santa Maria Siché) : « à pendant de longs mois traqué le bandit Lambicchi, avec une patience, une opiniâtreté et un courage admirables. A réussi par des dispositions habiles à le détruire le 29 juillet 1918 sans avoir à déplorer aucune perte ». (Voir note 2 ci-dessous).

En septembre 1921, il est cité à l'ordre du 15<sup>e</sup> corps d'armée : « Excellent officier, connaissant merveilleusement la Corse et le maquis. Très modeste, vient de rendre d'imminents services en contribuant pour une très large part, à résoudre une question extrêmement complexe et pour la solution de laquelle il a fait preuve de rares qualités de perspicacité, de ténacité et de diplomatie ». On n'en saura pas plus, dommage, le sujet devait être sensible !

Avec un tel « CV » il ne pouvait manquer d'être distingué :

Il reçoit la Médaille Militaire par décret du 11 juillet 1914.

Il est nommé Chevalier de la Légion d'Honneur par arrêté du Ministre de la Guerre du 8 janvier 1919, pour prendre rang au 28 décembre 1918.

## **Une retraite montamiséenne**

En 1922, après une brillante carrière, c'est l'heure de la retraite. On aurait pu penser, qu'après avoir vécu si longtemps en Corse, il se serait retiré dans ce beau pays ? Peut-être par mesure de prudence, a-t-il préféré un retour à ses racines familiales et à la tranquillité de Charassé ? Ne sait-on jamais, les corses ont de la mémoire ?

Il décède dans sa maison de Charassé le 27 août 1930 à 5h du matin à l'âge de 57 ans, c'est Joseph Eugène Montois, menuisier à Charassé et voisin qui viendra déclarer le décès au Maire Auguste Girault.

## **Note 1 sur le cheval dans la gendarmerie**

« Le gendarme et le cheval forment un couple indissociable auprès des Français de l'origine de la maréchaussée au début du XX<sup>e</sup> siècle. Ils font l'objet d'une riche réglementation où la remonte tient une place centrale car le gendarme est propriétaire de sa monture jusqu'en 1919. Le monopole des brigades à cheval s'achève dès 1780 avec l'apparition des brigades à pied dont l'essor ne cesse de croître. La motorisation porte le coup fatal en supprimant en 1937 le cheval dans la gendarmerie départementale. En gendarmerie mobile, il reste un auxiliaire traditionnel pour le maintien de l'ordre jusqu'en 1947, malgré les interrogations causées par les émeutes du 6 février 1934. Il poursuit aussi sa carrière en outre-mer jusqu'en 1960. Après cette date, la garde républicaine de Paris devient dépositaire des traditions équestres militaires. Unité de prestige en quête de reconnaissance sur le plan opérationnel, elle a développé, ces vingt dernières années, les missions de sécurité et d'intervention à cheval. »

### **Source :**

- Édouard Ebel et Benoît Habermusch , « Le cheval dans la gendarmerie de XVIII<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle », Revue historique des armées, [2007](#).

## **Note 2 sur le bandit corse Lambicchi Barthélémy**

Barthélémy Lambicchi est né le 21 novembre 1884 à Petreto (Petreto-Bicchisano est une commune située dans le département de la Corse-du-Sud, arrondissement de Sartène. Elle s'articule autour des deux principaux hameaux de la commune : Petreto et Bicchisano).

Il est le fils de Joseph Lambicchi et de Marie Giacomini. Le 9 octobre 1905, il effectue son service militaire au 163<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie. Le 20 avril 1906 il est condamné à 6 mois de prison par le Conseil de Guerre du 15<sup>e</sup> Corps d'Armée, pour outrages envers un supérieur en dehors du service. Le 2 septembre 1906 il passe au 141<sup>e</sup> RI. Il est envoyé dans la disponibilité le 28 mars 1908. Barthélémy Lambicchi est déclaré « insoumis en temps de guerre » le 2 décembre 1915. Puis il est condamné le 18 juillet 1918 par la cour d'assises de la Corse aux travaux forcés à perpétuité pour meurtre (contumace).

C'est un homme traqué que la gendarmerie pourchasse, les gendarmes du lieutenant Richard vont le tuer dans la forêt communale de Petreto-Bicchisano le 29 juillet 1918.

## **Sources et bibliographie**

- Dossier de Légion d'Honneur : Cote LH/2319/37, Archives nationales ; site de Paris, N° de notice : L2319037.
- AD 86 Site internet, Registre matricule | Châtellerault, 1892 | 501-648 | Vue 234.
- AD 86 Etat-Civil numérisé, commune de Montamisé.
- Historique de la 15<sup>e</sup> Légion « ter » de gendarmerie 1914-1918, Gallica, BNF, Service historique de la Défense.
- Historique de la gendarmerie, Guerre de 1914-1918, Henri Charles Lavauzelle, éditeur militaire, Paris 1920.
- Archives Départementales de la Corse du Sud, RM n°230, classe 1904.
- Archives Départementales de la Corse du Sud, acte de mariage n°36, mairie d'Ajaccio.

Mes remerciements aux personnels des Archives Départementales de la Corse du Sud pour leurs renseignements et leur disponibilité.

Montamisé, le 24 mars 2013

Article de Jean-François LIANDIER